

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

LE SENEGAL A L'HEURE DU BONUS DEMOGRAPHIQUE



LE SENEGAL A L'HEURE DU BONUS DEMOGRAPHIQUE

La question des interrelations entre population et développement a toujours été au cœur des politiques économiques et sociales des nations. Conscients des enjeux et défis de développement mis en évidence dans les Agendas internationaux (Agenda 2030 des Nations-Unies et Agenda 2063 de l'Union Africaine), les chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à intégrer la dimension démographique dans tous les programmes de développement pour tirer profit du potentiel que représente la structure démographique de leur population.

Dès lors, la problématique du dividende démographique (DD), défini comme la croissance économique résultant de la modification de la structure par âge de la population, devient un sujet d'importance capitale pour un développement inclusif et durable.



Dans cette perspective et à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, le Sénégal est caractérisé par une croissance rapide de sa population et fait face à d'importants défis en termes de satisfaction des besoins sociaux de base et d'accélération de son développement.

Dans l'optique d'accélération de son processus de développement, le référentiel de politique économique et social du Sénégal à l'horizon 2035 (Plan Sénégal Emergent - PSE), a identifié un certain nombre de politiques à impacts sur la démographie et l'économie susceptibles de propulser le Sénégal vers un développement socio-économique rapide.

Les effets d'un tel bonus se poursuivront pendant trois à quatre décennies si le facteur population est effectivement intégré dans les politiques publiques. De façon spécifique, le PSE stipule que la fenêtre d'opportunité démographique qui est déjà ouverte en 1999 pour le Sénégal devrait conduire à un « dividende démographique ».

Récemment, le Sénégal a mis en place un Observatoire national du dividende démographique (ONDD) avec l'appui technique et financier du Bureau pays UNFPA et le Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès (CREFAT / CREG). Etant une des recommandations de l'Union Africaine, l'observatoire du DD est un instrument de veille informationnel, d'évaluation et d'orientation des politiques publiques.

Cet observatoire suit le processus de capture du dividende démographique à travers **cinq (05) dimensions** en lien avec les quatre (04) piliers de l'Union Africaine sur le dividende démographique.



La première dimension relative au « **Déficit du cycle de vie** » montre l'inadéquation entre les besoins matériels des individus et les capacités économiques dont ils disposent pour satisfaire leurs besoins à chaque âge.



La deuxième dimension « **Qualité du cadre de vie** » analyse l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie et le bien-être des individus.

La troisième dimension s'intéresse aux « **Dynamiques de pauvreté** » en analysant les transitions dans la pauvreté entre deux périodes.

La quatrième dimension relative au « **Développement humain élargi (ou étendu)** » aborde le développement humain sous l'angle de sa durabilité.

Enfin, la cinquième dimension intitulée « **Réseaux et territoires** » analyse les interactions entre les structures spatiales et les flux migratoires, financiers et de biens et services sans oublier le maillage infrastructurel et l'attractivité territoriale.



L'indice composite **I2S2D** (*Indice synthétique de suivi du dividende démographique*) ou **DDMI** (*Demographic Dividend Monitoring Index*) a été construit à partir de ces cinq (05) dimensions. Cet indice, développé par le CREG / CREFAT, donne une mesure synthétique et de suivi du processus de capture et d'exploitation du dividende démographique. Le présent Policy Brief présente et analyse les résultats du DDMI au Sénégal.



CONTEXTE

SITUATION DU CAPITAL HUMAIN

L'éducation et la santé constituent deux composantes essentielles du capital humain. Concernant le secteur de l'éducation, la situation varie selon le niveau d'enseignement. L'enseignement préscolaire est caractérisé par un effectif global d'apprenants estimé à 224 617 en 2016 avec 52,3% de cet effectif constitué de filles. Le taux brut de préscolarisation est estimé à 17,5% en 2016 selon ANSD (2019).

En ce qui concerne l'enseignement élémentaire, le Sénégal a enregistré un taux brut d'accès de 103,5% dont 110,2% pour les filles et 97,2% pour les garçons. Le taux brut de scolarisation national au primaire s'élève à 86,1% en 2016. S'agissant de l'obtention du Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires (CFEE), le taux de réussite en 2016 est de 58,3% contre 34,33% en 2014.



Au niveau de l'enseignement moyen, le Taux brut de scolarisation s'élève à 54,4 % au niveau global avec 58,3% pour les filles et 50,8 % pour les garçons en 2016. Le taux de réussite au Brevet de Fin d'Etudes Moyen (BFEM) est estimé en 2016 à 51,9% avec un taux de réussite pour les garçons (55,6%) supérieur à celui des filles (48,7%).

Concernant l'enseignement secondaire général, le taux brut de scolarisation est estimé à 34,1% et est plus élevé chez les garçons (34,6%) que chez les filles (33,5%).

Quant au niveau de réussite au baccalauréat, il est passé de 31,8% en 2014 à 36,8% en 2016. En 2016, le Sénégal a enregistré 384 structures de formation professionnelle et technique dont 74,3% de ces centres de formation sont concentrés dans le secteur privé.



Par ailleurs, le secteur sanitaire se caractérise notamment par des améliorations en termes de morbidité avec un net recul de l'endémie du paludisme dont le taux proportionnel est passé de 5,4% en 2013 à 3,39% en 2014 ; un taux de létalité de la tuberculose qui passe de 6% à 5% ; le taux de prévalence du VIH est stable et relativement faible au sein de la population de 15 à 49 ans de 0,7%.

La mortalité infantile connaît également une amélioration avec 43 décès pour 1000 en 2013 contre 33 décès pour 1000 en 2014 selon l'EDSC. Par ailleurs, au Sénégal, 20% des femmes âgées de 15 à 49 ans utilisent actuellement une méthode contraceptive et la quasi-totalité des femmes enceintes (97%), âgées de 15 à 49 ans, ont reçu des soins prénatals auprès de personnel de santé qualifié (EDS-Continue, 2017). L'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 4,6 enfants par femme. Cet indice a baissé lentement mais régulièrement de 6,4 enfants en 1986 à 4,6 en 2017.

POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES

Sur le plan économique, le Sénégal est doté de grandes potentialités notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du commerce et autres. L'agriculture constitue la principale activité en zone rurale au Sénégal.



© laviesenegalaise.com

En 2014, la production agricole globale est passée de 412,713 à 419,448 milliards de FCFA entre 2013 et 2014 soit une croissance de recettes agricoles de 1,6%. Aussi, en termes de résultats macroéconomiques, la campagne agricole de 2014 a connu une légère amélioration par rapport à celle de 2013. Globalement, la croissance du sous-secteur agricole s'est établie à 1,9% en 2014.



© sauvoinslelevagepaysan.org

En ce qui concerne l'élevage, il demeure, selon le RGPHAE (2013), l'un des secteurs qui occupe près de 60% des ménages agricoles. Ce sous-secteur représente 4,6% du PIB et il contribue à près de 0,2% à la croissance du PIB en 2014. La valeur ajoutée de l'élevage est évaluée à 348 milliards FCFA en 2014, soit une amélioration de 9,6%. Son poids dans la valeur ajoutée totale en valeur du secteur primaire a connu une hausse en passant de 27,5% en 2013 à 29,8% en 2014.



© objectif24.com

Le secteur de la pêche occupe également une place importante dans l'économie nationale dans la mesure où il contribue de manière substantielle à la lutte contre la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. En 2014, les recettes tirées des exportations de produits de la pêche s'élevaient à 191 milliards FCFA contre 146 milliards en 2013, soit une hausse de 31,3%. De plus, ce sous-secteur représente 1,4% du PIB et 8,9% de la valeur ajoutée du secteur primaire.

Pour ce qui est du secteur du commerce, il est globalement observé au cours des dernières années une tendance haussière des exportations du Sénégal. Elles sont ainsi passées de 1 342,6 milliards FCFA en 2015 à 1 371,2 milliards FCFA en 2016 avec comme principaux produits exportés les produits de la pêche, l'or non monétaire, les produits pétroliers, le ciment, l'acide phosphorique, les produits arachidières, les phosphates et l'engrais. Les importations du Sénégal quant à elles sont estimées à 2 977,5 milliards FCFA en 2016 contre 3 032,9 milliards FCFA en 2013, soit un léger fléchissement de 1,8%. En conséquence, la balance commerciale du Sénégal s'est légèrement améliorée en 2016 pour s'établir à -1 606,3 milliards FCFA contre -1 690,3 milliards FCFA en 2015 mais demeure structurellement déficitaire.



© adakar.com

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie utilisée dans la première dimension est l'approche par les Comptes nationaux de transfert (NTA). L'objet de cette méthode est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Cela consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences économiques liées à la modification de la structure par âge de la population (United Nations, 2013).

La dimension 2 (ou Qualité du cadre de vie) s'inspire de la méthodologie du Better Life Index développée par l'OCDE (2011). Dans sa formulation standard, le cadre de vie couvre onze (11) sous-dimensions considérées comme essentielles au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seules sept (Engagement civique, Liens sociaux, Environnement ; Équilibre travail-vie privée et Sécurité) des onze sont retenues l'analyse du cadre de vie, les quatre (04) autres étant pris en compte par les autres dimensions. Chaque sous-dimension du cadre de vie est mesuré à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque sous-dimension, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable. L'Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est une moyenne pondérée des indicateurs composites sous-dimensionnels.

L'analyse des dynamiques dans la pauvreté effectuée au niveau de la dimension 3 s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

Les dimensions 4 et 5 sont inspirées de la méthode de l'IDH et des Clusters respectivement. Se basant sur les trois sous-dimensions classiques de l'IDH, la dimension 4 introduit la fécondité dans la construction de l'indicateur pour tenir compte des aspects relatifs à la démographie et à la soutenabilité du développement. Quant à la dimension 5, elle couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers. Chaque sous-dimension comporte un certain nombre d'indicateurs permettant de la quantifier. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels.

Le DDMI est une agrégation par moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des cinq dimensions. Son interprétation se fait à travers une grille donnée. Dans cette grille, les pays ou territoires sont repartis en trois catégories selon la valeur de l'indicateur. Ainsi lorsque l'indicateur a une valeur inférieure à 0,50, la situation du pays ou territoire est qualifiée de faible. Par contre la situation est qualifiée de moyenne lorsque l'indicateur a une valeur se situant entre 0,5 et 0,8. Enfin, lorsque la valeur de l'indicateur sera supérieure ou égale à 0,8, la situation du pays ou du territoire sera qualifiée de bonne (ou élevée ou meilleure).



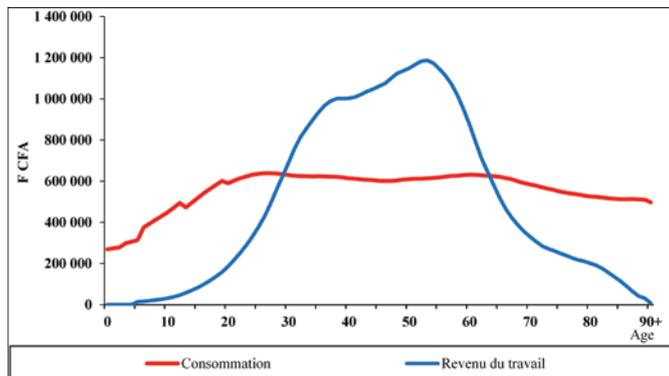
PRINCIPAUX RESULTATS POUR LE SENEGAL

“Un déficit global de plus de deux mille milliards FCFA à combler”

Au Sénégal, la consommation moyenne est supérieure au revenu du travail de l'enfance jusqu'à 29 ans. C'est à partir de 30 ans que le revenu moyen du travail permet de couvrir ses besoins de consommation. Cette situation d'excédent de ressources est observée jusqu'à 63 ans. Mais au-delà de cet âge, le niveau du revenu du travail redevient inférieur à la consommation moyenne.

En somme, un individu est dépendant dès sa naissance jusqu'à 29 ans en moyenne (dépendance à la jeunesse) puis lorsqu'il est âgé de plus de 63 ans (dépendance à la vieillesse). Autrement dit, l'individu est en moyenne créditeur du point de vue des transferts intergénérationnels entre 30 et 63 ans mais débiteur de la naissance jusqu'à 29 ans et au-delà de 63 ans.

Figure 1 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail



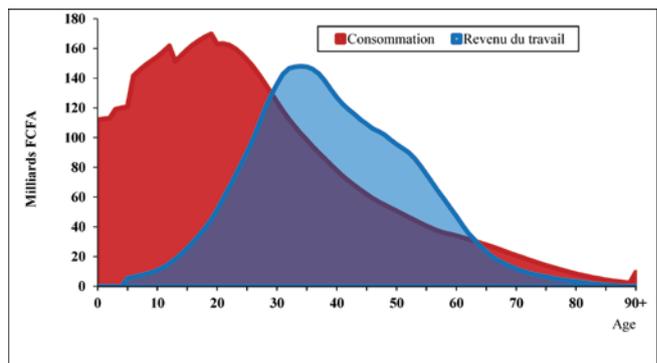
Source : CREG-CREFAT 2018, à partir de ESPS 2, Comptes nationaux 2011 et Données administratives

“Les jeunes restent dépendants jusqu'à 30 ans”

Au Sénégal, le déficit de cycle de vie à la jeunesse (0 - 29 ans) est évalué en moyenne à 336 404 FCFA par individus et par an, tous sexes confondus. Ce déficit est en moyenne estimé à 308 586 FCFA par individu et par an chez les personnes âgées de 63 ans et plus. Le surplus généré par les producteurs effectifs (30 - 63 ans) se chiffre en moyenne à 337 417 FCFA par individu et par an.

La comparaison des profils agrégés de consommation et du revenu du travail montre qu'au niveau national, le déficit est plus important à la jeunesse (0 - 29 ans) qu'à la vieillesse (63 ans et plus).

Figure 2 : Profils agrégés de consommation et de revenu du travail



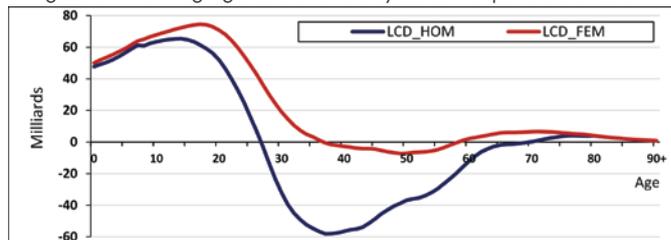
Source : CREG-CREFAT 2018, à partir de ESPS 2, Comptes nationaux 2011 et Données administratives

L'analyse de ce graphique montre que le surplus dégagé entre 30 et 63 ans (estimé à 2139,2 milliards FCFA) ne permet pas de couvrir les besoins de consommation (publique et privée) évalués à 6 976,7 milliards FCFA.

“Un déficit de cycle de vie 20 fois plus important chez les femmes”

L'analyse selon le sexe montre que les femmes sont les plus importantes contributrices au déficit global comparativement aux hommes. En effet, les femmes sénégalaises consomment en moyenne 2,5 fois plus que leurs revenus du travail générant ainsi un déficit économique estimé à 1 904,2 Milliards FCFA en 2011. La différence entre la consommation totale et le revenu du travail reste relativement faible chez les hommes avec un déficit estimé à 96,0 milliards FCFA en 2011.

Figure 3 : Profil agrégé du déficit du cycle de vie par sexe et selon l'âge



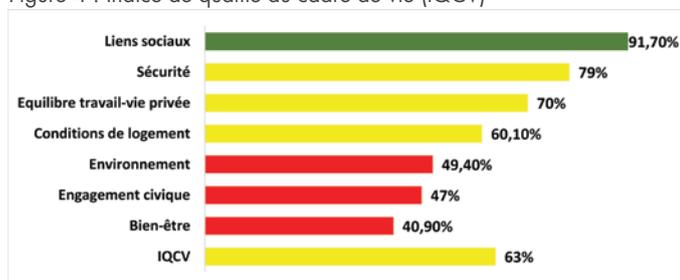
Source : CREG-CREFAT 2018, à partir de ESPS 2, Comptes nationaux 2011 et Données administratives.

Au Sénégal, avec un surplus évalué à 1259,6 milliards FCFA et des déficits cumulés de 3 398,8 milliards FCFA, la valeur de l'Indice de couverture de la dépendance économique (ICDE) est estimée à 0,37 en 2011. Cela signifie que le surplus économique dégagé par les individus économiquement indépendants n'a couvert que 37,0% de la demande sociale en 2011. Cette valeur de l'ICDE apparaît relativement faible au regard du seuil minimum (50%) favorable à la capture du DD.

LE SÉNÉGAL JOUIT D'UN CADRE DE VIE MOYENNEMENT SATISFAISANT

Avec un score de 63%, le Sénégal dispose d'un cadre de vie d'une qualité relativement satisfaisante. Le graphique ci-dessous fait ressortir les sous-dimensions où le Sénégal réalise de bonnes performances et les sous-dimensions qui nécessitent une attention particulière pour l'amélioration de l'indice de qualité du cadre de vie.

Figure 4 : Indice de qualité du cadre de vie (IQCV)



Source : CREG / CREFAT (2018) à partir des données de l'EPS2 (2011)

Le Sénégal réalise une performance appréciable sur la sous dimension **liens sociaux avec un score de 91,7% en 2011**. Cela signifie que le pays bénéficie d'un réseau social particulièrement solide et qui joue un rôle d'amortissement et de facilitation dans la recherche d'un emploi, mais aussi pour recevoir des soutiens financiers.

Par contre, les sous-dimensions « *environnement* », « *Engagement civique et gouvernance* » et « *Bien-être subjectif* » tirent l'indice vers le bas avec des scores inférieurs à 50%. En effet, même si la perception de la qualité de l'eau est acceptable, les performances dans le domaine de la pollution atmosphérique sont très faibles (35 microgrammes par mètre cube).

Par ailleurs, des efforts importants restent à faire notamment sur la participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations et dans l'amélioration des taux de participation aux élections.

Le Sénégal consent des efforts remarquables pour garantir la sécurité de sa population. Cela se traduit par le sentiment de sécurité perçu par cette dernière avec un score d'environ 79% en 2011.

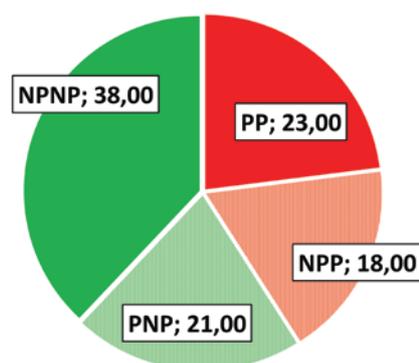


Il en est de même pour l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée qui est relativement satisfaisant au Sénégal. Un des éléments explicatifs est le respect des dispositions de l'OIT qui accordent un certain privilège au travailleur de disposer de leur temps pour des occupations personnelles.

TRANSITION POSITIVE DANS LA PAUVRETÉ ENTRE 2005 ET 2011 AU SÉNÉGAL

La dynamique de la pauvreté (transition dans la pauvreté ou sortie dans la pauvreté) est analysée à travers l'Indice synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP). Cet indice mesure les niveaux de transition de la pauvreté de la population entre deux périodes.

Figure 5 : Dynamiques dans la pauvreté au niveau global



Source : CREG 2018, à partir des données de l'ESPS 2005 et 2011.



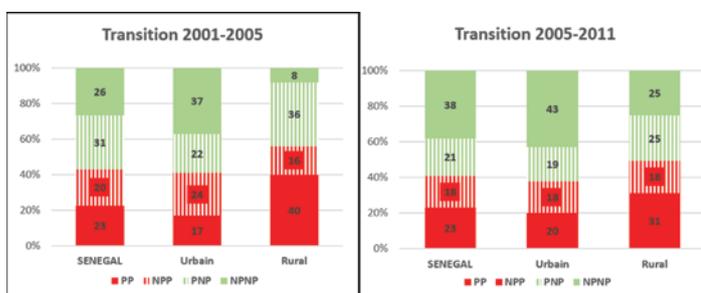
Au Sénégal, l'incidence de la pauvreté est passée de 55,2% (ESAM II) en 2001 à 46,7% en 2011 (ESPS II). L'étude de la dynamique de la pauvreté peut être analysée en trois phases :

- une première phase qui correspond à la transition de 1995 à 2001 ;
- une seconde transition de 2001 à 2005 ;
- une troisième transition de 2005 à 2011.

Le graphique précédent montre que la proportion des ménages sénégalais qui ont pu se maintenir dans la non pauvreté pure a augmenté durant les trois phases. Elle est passée de 11% durant la première phase à 26% durant la seconde phase et à 38% à la troisième phase.

Les résultats montrent également que la proportion des ménages qui sont restés pauvres durant les trois phases de la transition a sensiblement diminué. Les ménages sénégalais pauvres en 2011 et qui l'étaient en 2005 sont estimés à 23% alors qu'ils étaient estimés à 28% entre 1995-2001, soit une diminution de 5 points.

Figure 6 : Dynamique de la pauvreté selon le milieu de résidence



Source : CREG / CREFAT (2018)

L'analyse de la dynamique spatiale de la pauvreté montre cependant quelques disparités. Tout d'abord, la mobilité dans la pauvreté est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, la pauvreté chronique est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain durant les trois phases avec tout de même une diminution de la proportion des ménages restés pauvres au niveau de la phase 3. Durant cette phase, 31 % des ménages ruraux sont restés dans la pauvreté contre 20% des ménages urbains.



Ces résultats montrent que la pauvreté au Sénégal est rurale. En effet, l'activité économique en milieu rural est essentiellement agricole avec une prédominance de l'agriculture pluviale et de faibles moyens de production. Les résultats montrent également que sur les trois phases, l'entrée dans la pauvreté est plus importante chez les ménages urbains avec une stabilité notée sur la troisième phase.

Durant la transition 2005-2011, 18% des ménages urbains et ruraux ont basculés dans la pauvreté et 19% des ménages urbains en sont sortis contre 25% en milieu rural. Durant les trois phases de transition, la proportion des ménages ruraux qui se sont maintenus dans la non pauvreté pure a considérablement augmenté allant de 3% en 2001 à 25% en 2011. Cependant, 43% des ménages urbains sont restés non pauvres contre 25% des ménages ruraux en 2011.

DEVELOPPEMENT HUMAIN : LE SENEGAL TOUJOURS DANS LA ZONE ROUGE

Pour le Sénégal, l'Indice de développement humain élargi (IDHE) indique un niveau du développement humain étendu avec un indice estimé à 0,486. Cela démontre que le niveau de développement humain est encore faible au Sénégal. Cette faiblesse résulte principalement des problèmes enregistrés au niveau du secteur de l'éducation et de la formation de même que le niveau de fécondité qui reste toujours élevé.

Une analyse des sous dimensions de l'indice du développement humain étendu révèle :



Un niveau relativement satisfaisant de l'indice synthétique de santé (63,2%) avec cependant des disparités importantes au niveau régional. Hormis la région de Dakar qui présente un indice synthétique de santé élevé (81%), les autres régions (Thiès, Louga, Saint-Louis, Diourbel, Ziguinchor, Kaolack) ont soit des niveaux moyens avec des taux compris entre 57,4% et 67,8%, soit des niveaux faibles (Fatick, Kaffrine, Tambacounda, Kédougou, Matam, Kolda, Sédhiou) avec des taux variant de 30,2% à 47,1%.



Un faible niveau de l'indice synthétique d'éducation estimé à 30,8%. Cette situation est observée dans toutes les régions du pays qui enregistrent un indice synthétique d'éducation inférieur à 50%, montrant ainsi que des efforts restent à consentir pour l'amélioration du système éducatif sénégalais.



Un niveau de vie moyen avec un taux de 58,8%. Néanmoins, des disparités sont notées entre les régions avec Dakar, Kaolack, Thiès, Saint-Louis et Louga qui affichent un niveau de consommation/tête élevé (indice niveau de vie > 80%) tandis que les populations des autres régions ont un niveau moyen de vie avec des ratios compris entre 50% et 80%.

DIAGNOSTIC DE L'ATTRACTIVITÉ ET DES OPPORTUNITÉS TERRITORIALES AU SÉNÉGAL

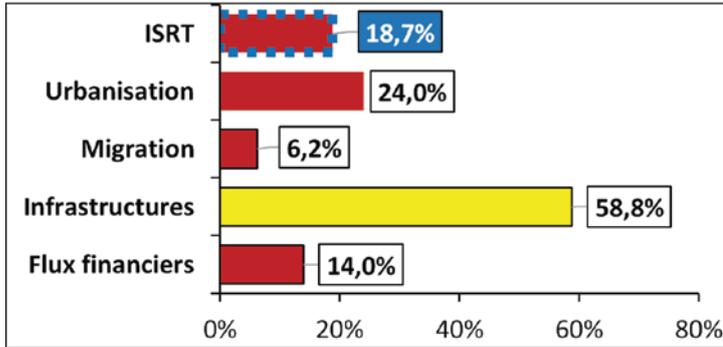
Au niveau national, l'attractivité, le maillage infrastructural des régions ainsi que les opportunités territoriales dans une perspective de capture du dividende démographique restent très faibles avec un indice de 18,7%. Cette faiblesse est liée particulièrement aux dimensions migration, flux et capacités financiers qui plombent l'indice.



Au niveau régional, Dakar reste la région qui est la plus attractive et offre des opportunités économiques pour tirer profit du dividende démographique avec un ISRT de 0,557. Cette situation est liée à l'urbanisation, à la disponibilité des infrastructures de base et aux flux et capacités financiers pour lesquels la région présente respectivement des indices de 0.780 ; 0.776 ; 0.740 largement au-dessus des indices du niveau national.

Par contre, au niveau de la dimension migration, il apparaît une faiblesse généralisée au niveau de toutes les régions avec un niveau qui varie entre un maximum de 0,229 pour Louga et un minimum de 0,1 pour Kédougou.

Figure 7 : Indice synthétique réseaux et territoires (ISRT)

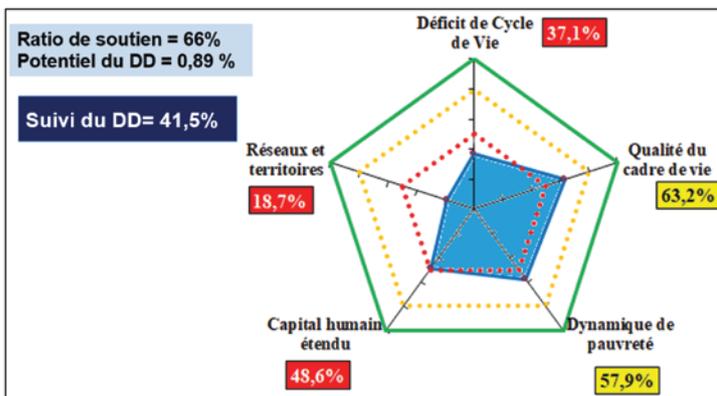


Source : CREG/CREFAT 2018, données ESPS 2011

CAPTURE ET SUIVI DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SÉNÉGAL ?

La situation combinée des cinq (05) dimensions permet d'obtenir l'indice synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI). En 2011, le DDMI du Sénégal est estimé à 41,5%. Ce score du DDMI est faible et inférieur à la cible moyenne de 50%. Cela montre que le Sénégal n'exploite pas encore son potentiel démographique. Il urge alors que des investissements stratégiques soient réalisés afin de capturer et d'exploiter le dividende démographique pour l'émergence économique et sociale du Sénégal.

Figure 8 : Indice de suivi du dividende démographique (DDMI) au Sénégal



Source : CREG /CREFAT 2018

Ce graphique synthétise les scores des cinq (05) dimensions du DDMI et donne un aperçu global sur la situation du Sénégal en 2011. Le Sénégal présente des performances moyennement satisfaisantes sur deux des cinq dimensions. Il s'agit des dimensions relatives à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de pauvreté dont les valeurs des indices sont supérieures à 50%.



Ce sont donc les points forts du Sénégal. A l'opposé, concernant les trois autres dimensions (déficit du cycle de vie, capital humain étendu et réseaux et territoires), le pays se retrouve dans la zone rouge du fait que les indicateurs de ces dimensions sont inférieurs à 50%. Ces trois (03) dimensions nécessitent des analyses situationnelles approfondies et un ciblage précis des besoins en investissements stratégiques.

RECOMMANDATIONS

La capture du dividende démographique est un passage obligé pour atteindre l'émergence.

Dès lors, les décideurs de politiques économiques sénégalais devraient prendre plusieurs mesures à savoir entre autres :

mettre en place une bonne politique afin de rendre effective de la bonne gouvernance.

œuvrer à l'accélération de la transition démographique et à la coordination des politiques socio-économiques en faveur de la capture du dividende démographique.

mettre en place des politiques hardies pour lutter contre les disparités entre les régions.

poursuivre la construction d'infrastructures routières sanitaires et scolaires dans toutes les collectivités territoriales du Sénégal.

développer la formation professionnelle à partir du collège pour avoir des spécialistes dès les bas âges.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSD (2013). « Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS II-2011), Rapport définitif ».
- ANSD (2014). « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, 2013 », Rapport Définitif, RGPFAE 2013.
- ANSD (2015). « Situation Economique et Sociale Régionale de Kolda ».
- ANSD et ICF International (2018). Sénégal : Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue 2017). Rockville, Maryland, USA : ANSD et ICF.
- ANSD et ICF International (2012) Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011. Calverton, Maryland, USA: ANSD et ICF International.
- Dang and Lanjouw (2013) « Measuring Poverty Dynamics with Synthetic Panels Based on Cross-Sections ». Policy Research Working Paper ; No. 6504. World Bank, Washington, DC. World Bank.
- Dramani L. (2019). Dividende démographique et développement durable : Fondements théoriques et modèles normatifs ; Edition L'Harmattan
- Dramani L. (2018), Dividende démographique et développement durable au Sénégal : le développement sous un prisme nouveau. Edition L'Harmattan.
- OCDE (2011). Assurer le bien-être de la famille. Editions OCDE, Paris.
- United Nations (2013), National Transfer Accounts Manual: Measuring and Analysing - The Generational Economy. Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Adama Diaw	(Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal)
Dr Cheikh Mbaye	(Consortium Régional pour la Recherche en Economie Générationnelle, Sénégal)
Pr Barthélémy Biao	(Université de Parakou, Bénin)
Pr El hadji Abdoul Aziz Ndiaye	
Pr Ibrahima Thiam	(Université de Thiès, Sénégal)
Pr Latif Dramani	(Université de Thiès, Sénégal)
Pr Mamadou Sall	(Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)
Pr Maman Malam Nafiou	(Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger)
Pr Seydi Ababacar Dieng	(Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)
Pr Cheikh Tidiane Ndiaye	(Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal)
Dr Yao Silvére Konan	(Université de Cocody, Cote d'Ivoire)



COMITÉ DE RÉDACTION

- Edem Akpo
- Edmée Marthe Ndoye
- Malick Dienoum Ndiaye
- Mamaye Thiongane
- Mame Coura Kama
- Mame Diaara Samb
- Oumy Ndiaye
- Sam Agbahoungba

COMITÉ DE RELECTURE

- Abou Ba (DDCH)
- Bakary Diba (DDCH)
- Ibrahima Diagne (DDCH)
- Lanfia Diane (DDCH)
- Madiop Diop (UNFPA)

© pelicantoursn.com

